

## « LES FILLEULS »

Chères marraines, Chers parrains,

Je me permets de vous adresser quelques mots en ce début d'année pour vous dire combien votre aide est indispensable au bon développement de nos projets pour nos enfants et, au nom du CA, je vous remercie vivement déjà pour tout ce que vous faites pour eux !

Les années passent. Notre action se veut toujours la meilleure pour nos protégés tant au niveau financier mais aussi relationnel ! Souvenez-vous combien fut épanouissante cette animation des jeunes pionniers de Rivière l'année dernière auprès des enfants ! C'est pourquoi, maintenant c'est de vous dont nous avons besoin pour nous formuler vos observations, vos questionnements peut-être quant à notre mission. Votre avis nous intéresse ! Donnez-le nous !

Par ailleurs, nous aimerions vivement diminuer le coût de l'envoi postal et favoriser dès lors un envoi par internet. Pourriez-vous dès lors m'envoyer votre adresse courriel à [vdefoin@locasystem.be](mailto:vdefoin@locasystem.be), Je vous suis déjà reconnaissante pour ce geste qui participe à la sauvegarde de la planète.

J'espère enfin que vous serez des relais merveilleux auprès de vos amis afin d'étoffer notre cercle de parrainage. N'hésitez pas à me transmettre les coordonnées des personnes intéressées, je pourrai ainsi leur envoyer les documents ainsi que Les Filleuls.

Encore merci et bonne lecture !

**Véronique Defoin**

---

### Rapport de l'AG du samedi 21 février 2009

Jacques Bourguignon, absent et excusé, l'assemblée présidée par Véronique Defoin s'est tenue à la Salle des Fêtes à Ambly, la séance s'est ouverte à 14h50. 10 personnes présentes et 11 procurations déposées, le nombre de votants s'élève à 20 (1 procuration par personne présente).

1. Le mot de bienvenue par le Président Jacques Bourguignon. En l'absence du président, J.Bourguignon, Véronique Defoin ouvre la séance et donne lecture du mot d'introduction établi par Mr Bourguignon.
2. Lecture du procès verbal de l'AG du 23 février 2008 par Véronique Defoin, et approbation. La secrétaire donne lecture du PV de la dernière AG du 23 février 2008. Aucune remarque n'étant formulée, l'assemblée approuve à l'unanimité le PV.
3. Bilan des comptes 2008 et Budget 2009 par Marc Quirynten, trésorier.

Le trésorier, Marc Quirynten, présente les comptes de 2008. Les comptes se soldent par un boni de 263,20€, le total des rentrées se chiffrant à 14.694,64 € et des sorties à 14.431,44 €. On constate une diminution de 12 % des dons enregistrés en 2008 (13.691,18 €) par rapport à 2007. Le total des sommes allouées à Skhodra se chiffre à 12.917 € auxquels s'ajoutent les frais de représentation et de mission sur place (cfr décision du CA du 01/12/2008), soit un total de 13.657 €. Le boni de 263,20 € s'explique par la récupération des 250 € représentant le prix de billet de tombola de 2007 non utilisé. Nonobstant cette rentrée exceptionnelle, le boni se limite à 13,20 €.

Le budget 2009 est présenté en équilibre avec un total charges-produits de 14.225 €. Ce budget a été établi sur base des dons reçus en 2008 d'une part et des décisions prises par le CA le 01 décembre 2008, quant au parrainage des différents enfants, au soutien des jeunes, des frais de représentation et de mission sur place. Il répond aux prescrits du Ministère des Finances. A ce propos, le trésorier présente le rapport adressé en décembre 2008 en vue de la reconduction des déductions fiscales, dossier pour lequel nous devrions recevoir réponse dans le courant de cette année 2009 après approbation du Ministère des

Finances et de la Coopération. Il signale aux parrains présents que leur générosité ne va pas dans des fonds ignorés et c'est cela l'important.

4. Approbation des bilans, des comptes et décomptes 2008 et du budget de 2009 : L'approbation des comptes-bilans 2008 et du budget 2009 est faite à l'unanimité.

5. Décharge aux administrateurs : L'assemblée donne décharge aux administrateurs.

6. Rapports d'activité (visites, projets réalisés,...)

Le rapport d'activités est présenté par notre ami Guy Robberecht, chargé de mission. Il ressort de cet entretien la confirmation des informations communiquées en 2008 quant aux modifications de parrainage des orphelinats. Quant aux jeunes adolescents soutenus par l'asbl, seul Jurgen est encore pris en charge par notre asbl, eu égard aux comportements et attitudes de Fitim. Certains regrettent qu'il n'ait pas saisi l'opportunité qui lui était offerte par notre asbl de s'investir dans une formation. Guy Robberecht précise que tout n'est pas perdu et qu'après être passé par une période perturbée et difficile, il est à espérer que Fitim fasse preuve de plus de maturité et trouve enfin sa voie. Guy Robberecht fait également état de l'évolution de la société albanaise où heureusement on rencontre de moins en moins d'enfants abandonnés, d'où la restructuration intervenue au niveau des orphelinats et la prise en charge modifiée par notre asbl Por Ili. S'ensuit un échange quant à l'opportunité de prise en charge des moyens nécessaires aux jeunes scouts/patronnés belges qui souhaitent se rendre sur place. Outre l'aspect financier de la chose, il faut en apprécier également l'investissement personnel et des retombées sociales tant du côté belge qu'albanais. La question demeure ouverte aucune majorité ne s'étant dégagée.

7. Election de 6 administrateurs.

Véronique Defoin énonce les coordonnées des 6 candidatures reçues : Jacques Bourguignon, Defoin Véronique, Goffinet Liliane, Laffineur Marie-Madeleine, Olivier Jean-René et Quiryne Marc. L'assemblée générale approuve les 6 candidatures à l'unanimité.

8. Suspension de séance pour réunion du CA en vue de la désignation des nominés à la présidence, trésorerie et secrétariat.

Les membres de l'AG sont informés de la décision intervenue au niveau du CA : après concertation, les membres du CA ont décidé le maintien des fonctions à savoir : la présidence à Jacques Bourguignon, la trésorerie à Marc Quiryne et le secrétariat à Véronique Defoin.

9. Changement d'adresse du siège social.

Vu l'absence de Guy Robberecht de son domicile quand il est en mission en Albanie, il paraît judicieux de modifier l'adresse du siège social de l'asbl. L'Assemblée générale à l'unanimité décide de modifier l'article 2 du chapitre premier des statuts comme suit : Article 2° : Son siège social est établi Rue Principale 34 6953 Ambly dans l'arrondissement judiciaire de Marche-en-Famenne

10. Divers : Date du dîner le dimanche 13 septembre 2009.

La date proposée par le CA n'étant plus disponible, il est décidé après consultation de fixer la date au dimanche 30 août 2009. Christian Baras, membre de l'asbl accepte de s'occuper de l'organisation de cette journée, à savoir repas, après-midi récréative : jeux de société, jeux de cartes... D'une manière plus large, il est demandé aux membres de l'asbl de s'impliquer davantage dans la renommée de l'asbl. La réussite de notre asbl ne peut reposer que sur les seules épaules du CA et de Guy Robberecht, c'est une tâche qui incombe à tout un chacun membre de l'asbl.. On réfléchit à la création d'un poste d'animateur qui contacterait le comité des jeunes et des aînés de la commune afin d'un développer un intérêt pour notre asbl. Guy Robberecht nous signale qu'il part en Albanie du 19 mars au 7 mai et du 11 juin au 8 septembre.

Avis aux amateurs !

La séance de l'assemblée générale se termine à 16h20 avant de partager le convivial goûter.

asbl POR ILI INTERNACIA

(arrondissement judiciaire de Marche-en-Famenne)

Contact: Rue Principale 34, 6953 AMBLY

t&f 084/366 167, contact@porili.info , www.porili.info

Secrétariat: Véronique DEFOIN [vdefoin@locasystem.be](mailto:vdefoin@locasystem.be)

*Internacia asbl*  
**Por Ili**